

Délibération 1.04

Nouvelle politique départementale en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins

Intervention de Nicolas LANGLOIS

Nous attendions ce rapport, nous avons porté ce sujet en septembre 2021 devant ce Conseil avec nombre de propositions, et on s'attendait même « à voir ce qu'on allait voir »... Et bien, au final, pas grand-chose...

Nous regrettons tout d'abord la méthode. Il y a de la compétence, de l'expérience dans cet hémicycle. Et même à Gauche, il y a des médecins, des professionnels, des présidents de Conseil de surveillance, d'EHPAD, il y a même le président de la Fédération Hospitalière de France - Normandie (FHF).

Vous avez décidé de vous passer de cette intelligence collective, dommage !

Quel est l'atterrissage, quelle est votre proposition ?

Nous prenons ce qu'il y a à prendre : le soutien à la construction de MSP/PSLA (Maison de santé pluriprofessionnelle et Pôle de santé libéraux ambulatoires), des Centres de santé même si leur portage questionne, la mise en place de médico-bus, le renforcement de l'accès à l'information pour les collectivités, l'équipement en télémédecine des EHPAD.

Mais une politique de santé, et même une nouvelle politique de santé comme repris dans le titre de cette délibération, ne peut pas se résumer aux bâtiments, aux matériels informatiques, ni au marketing.

C'est illusoire de penser que des plaquettes de com, des stands sur des salons ou même des après-midis loisirs, bowling, escape game suffiront pour attirer de nouveaux professionnels. Tout le monde le fait déjà !

Les médecins, les professionnels de santé s'installent essentiellement là où les études les ont amenées à pratiquer, et à découvrir les territoires, les centres hospitaliers.

Une mesure efficace aurait été d'accompagner les collectivités du bloc communal qui financent l'universitarisation de leur centre hospitalier, avec des objectifs précis, un, deux, trois médecins pour accueillir des internes, c'est-à-dire des étudiants en médecine le plus tôt possible, partout en Seine-Maritime.

Vous faites une erreur en refusant le salariat des médecins. Pourtant, c'est une aspiration d'une partie des jeunes médecins qui souhaitent se consacrer aux soins et moins à la gestion d'un cabinet, et mieux concilier vie privée/vie professionnelle.

C'est aussi un choix que de nombreux Départements ont fait : le Gers, la Nièvre, l'Orne, la Saône-et-Loire, le Pas-de-Calais, souvent en lien avec leur région, que ce soit l'Occitanie ou l'Auvergne/Rhône-Alpes présidée par Laurent Wauquiez... ça doit parler à quelques-uns d'entre vous...

D'ailleurs, ce qui serait efficace, au-delà du soutien financier, c'est le partenariat que cela créerait entre les collectivités sur les quartiers de santé, en proximité.

En fait, votre nouvelle politique de santé est toujours marquée de l'organisation libérale de la réponse de santé qui domine en Région Normandie, et qui faute de suffisamment de volontarisme et d'audace, ne s'attaque pas aux racines du problème.

Nous nous abstiendrons parce que cette délibération n'est pas à la hauteur. Elle fait l'objet « d'échanges consensuels », avec l'ARS (Agence Régionale de Santé), l'Assurance Maladie, l'URML (Union Régionale des Médecins Libéraux de Normandie), la Fac de médecine, comme c'est écrit dans le rapport, mais elle n'est pas à la hauteur.